

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENTS SIKO » en abrégé « SIKO ETS »

Siège Abidjan Abobo Ndotre SOTRAPIM, Lot 21, Ilot
132

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2025, et enregistrés le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENTS SIKO » en
abrégé « SIKO ETS »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Le transport de personnes et de marchandises, Vente de véhicules et moteurs d'occasions , Maintenance Informatique, Diverses prestations de services et de sous-traitance.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, La prise en location gérance de tous fonds de commerce, La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Ndotre SOTRAPIM, Lot 21, Ilot 132

Dirigeant(s) M KONE SINALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10526 du 14/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63142/GTCA/RC/2025 du 14/10/2025

